

COMMUNIQUÉ AUX CLIENTS ET EMPLOYÉS DE LA BAI Co (Mtus) Ltd ("BAI INSURANCE")

Les Conservators de la BAI Insurance souhaitent communiquer les points suivants aux clients de la compagnie:

1. Les opérations de la BAI Insurance reprendront normalement à partir de ce matin 6 avril 2015.
2. Les produits d'assurance santé seront honorés normalement.
3. Le Gouvernement a offert de reprendre en charge, dans une nouvelle société à être incorporée, toutes les polices d'assurance à paiements réguliers tels le BAI A+ Education Plan, Personal Pension Plan, Top Hat Endowment Plan, Cash Back Money Plus Plan, Level & Decreasing Term Assurance, Wedding Plan, All-in-One Family Policy, Group Pension, Group Health, Group Life Assurance, etc... Ces polices d'assurance sont souscrites de manière régulière, mensuellement ou autre.
4. Tout paiement dû sous ces polices seront honorés normalement à partir d'aujourd'hui.
5. Les détenteurs de polices d'assurance Super Cash Back Gold ne sont pas couverts par la reprise par une nouvelle société mentionnée au point 3 plus haut, et resteront sous la responsabilité de la BAI Insurance. Les Conservators devront réaliser les investissements de la BAI, sous l'autorité de la Financial Services Commission, afin de disposer de fonds suffisants pour effectuer le remboursement de ces polices.
6. Afin d'accorder un traitement équitable à tous les détenteurs de polices Super Cash Back Gold aucun paiement de bonus intérimaire ou de maturité ne sera effectué préalablement à la disponibilité de fonds suffisants par les Conservators. Il est probable que ces paiements aux détenteurs de polices se fassent en plusieurs tranches au cours des mois à venir.
7. Les paiements reçus par la BAI Insurance à partir du vendredi 3 avril dernier seront gérés séparément et seront transférés dans la nouvelle société sous la responsabilité du Gouvernement.
8. Vu les circonstances exceptionnelles, les détenteurs d'une police d'assurance à paiements réguliers sont informés qu'aucune sanction ne sera prise à l'égard de leur police d'assurance au cas où aucun paiement n'était fait, et ce jusqu'à nouvel ordre.
9. Les emprunteurs auprès de la BAI Insurance (Policy Loans et Mortgage Loans) sont informés qu'ils doivent continuer à effectuer leurs paiements à la compagnie.
10. Les employés de la BAI Insurance sont priés de se présenter au travail normalement à partir de ce matin, 6 avril 2015.
11. Hot line. Pour rappel, les clients peuvent appeler le 800-1000 pour toute information complémentaire.

**André Bonieux
Conservator**

**Mushtaq N. Oosman
Conservator**

Ce 6 avril 2015